Motion pour les Conseils des Maîtres

Le Conseil des Maîtres de l’école XXXXXXX, ville XXXX, réuni le XXXXXXX, s’oppose aux évaluations nationales qui se généralisent du CP au CM à la rentrée 2024. Ces évaluations inscrites dans l’idéologie du plan « Choc des savoirs » se répèteront à chaque rentrée pour tous les élèves dès 6 ans.

Tout d’abord, elles vont à l’encontre de la logique des cycles qui prennent en compte les différents rythmes de développement et d’apprentissage des élèves. Elles construisent une école plus normative, sélective et inégalitaire. Elles visent à rythmer la scolarité des élèves par des épreuves annuelles insécurisantes et inutiles.

Par ailleurs, les évaluations dont les enseignant·es ont besoin sont celles qui les aident à comprendre les procédures des élèves pour adapter et réguler les activités pédagogiques.

Les enseignant·es n’ont pas besoin des évaluations qui installent une logique de tri des élèves et organisent les groupes de niveau.

Enfin, des évaluations nationales ainsi envisagées représentent un instrument de contrôle et d’enfermement des pratiques enseignantes. Or la liberté pédagogique, qui consiste à concevoir et adapter les enseignements, est une condition nécessaire à la réussite scolaire de tous les élèves. L’école ne peut ni ne doit devenir une institution aux pratiques uniformisées éloignées des besoins des élèves.

Le conseil des Maîtres de l’école XXX  formule le vœu de l’abandon des évaluations nationales standardisées.